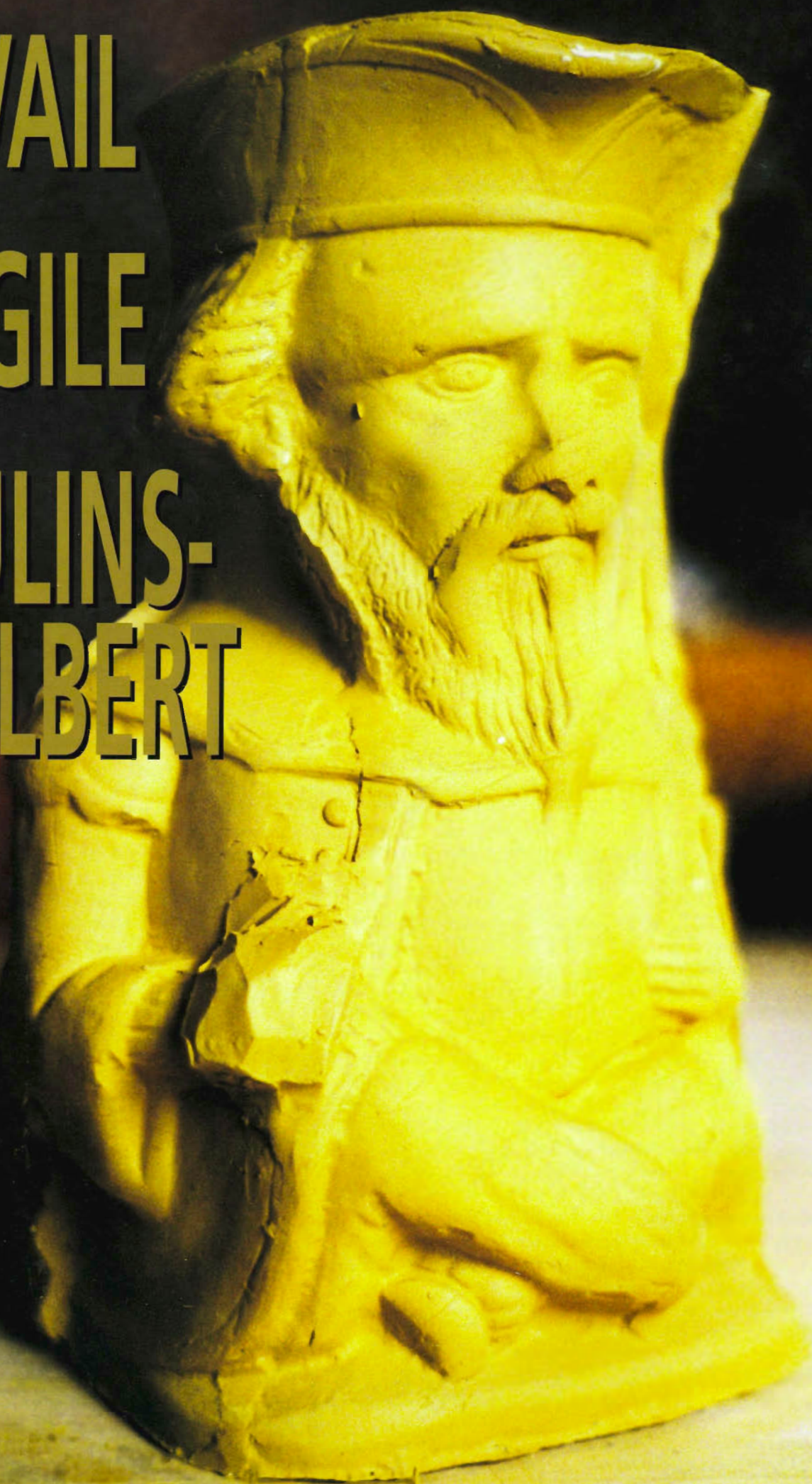


Le
TRAVAIL
de
L'ARGILE
à
**MOULINS-
ENGILBERT**

PAR SERGE BERNARD



On peut être étonné du nombre important d'établissements nouvellement créés à Moulins-Engilbert au cours du XIX^e siècle dans le travail de la céramique, terme générique employé pour désigner aussi bien la terre cuite que la porcelaine, le grès ou la faïence; la seule différence entre ces produits résidant dans le choix de la terre et du procédé de fabrication.

La demande est très forte, au siècle dernier : localement, on construit beaucoup, et certains immeubles sont importants.

De plus, le chaume, trop exposé aux incendies, est abandonné, tandis que l'ardoise est trop onéreuse.

Comme la fabrication des tuiles est souvent associée à celle de la chaux

— dont la demande n'est pas moins forte du fait que les terres acides du Morvan sont amendées par chaulage — des hommes prendront l'initiative de se lancer dans l'aventure industrielle. La main d'œuvre abonde, et l'argile est à portée de tombereau. Le calcaire et la forêt sont tout proches.

On imagine facilement l'activité qui en découle, en amont et en aval, pour le transport nécessaire à ces transformations, qu'il s'agisse du bois, de la terre, des briques, des tuiles. On envisage aussi le nombre des activités induites : celles des charrons, maréchaux-ferrants, selliers, bourreliers, cloutiers... sans parler de celles des cafés.

Le canal, puis le chemin de fer, vont achever de désenclaver Moulins-Engilbert pour grossir l'impact de la production et faciliter l'arrivée du charbon de terre (houille) qui, avec la machine à vapeur, va libérer des forces motrices, jusque-là inconnues dans les ateliers, pour créer des gains de productivité inconcevables peu de temps auparavant.

De façon plus spécifique, il convient de signaler la proximité de la poterie de La Montagne, sur la commune de Saint-Honoré-les-Bains, qui emploie des acteurs au savoir-faire reconnu depuis sa création, en 1847.

D'une manière générale, à cette époque, on commence à faire du moulage mécanique continu, c'est-à-dire de l'extrusion, ce qui permet de produire tuiles et briques en grande quantité. La poterie horticole, jusqu'alors tournée main, va être réalisée au calibrage, ce qui accroîtra également la production.

Le tournage main et l'estampage resteront cependant utilisés pour toutes les fabrications qui ne peuvent être mécani-

sées, ainsi que pour les productions artistiques. La poterie Thomas, à Moulins-Engilbert, fera le choix de fonctionner dans cette logique, elle « suivra son temps ».

Les Thomas de Moulins-Engilbert, une grande famille de potiers

On dénombrera cinq Thomas à la manufacture de La Montagne (Saint-Honoré-les-Bains). Ils sont contremaître, maître, chauffeur, chauffeur de four, tourneur, potier. Philippe est contremaître à La Montagne depuis deux ans quand il décide de créer sa propre entreprise à Moulins-Engilbert, au lieu-dit « le Pont-Cottion », en 1864.

Quatre générations vont ainsi produire de la céramique dans cette bourgade entre 1864 et 1981, fournissant une grande variété d'articles industriels et horticoles, sans oublier les créations décoratives (pour les parcs, jardins) ou les ustensiles utilitaires. Philippe Thomas, le créateur de la poterie du Pont-Cottion, sera suivi d'Aristide, Henri et Jean à la tête de cette entreprise qui comptait trois ouvriers en 1864.

Dans ce type d'activité, on peut faire la différence entre deux modes de fonctionnement, révélateurs de mentalités presque opposées. A La Montagne, par exemple, le travail artisanal se concentre en hiver, période de moindre activité agricole; il occupe une main-d'œuvre disponible mais à la qualification réduite, volant complémentaire d'une équipe techniquement compétente en matière de céramique. Le combustible, dont on est aussi propriétaire, doit être rentabilisé au maximum. Il est issu des forêts du Domaine. Un souci d'économie sans doute mal évalué fera stagner la technique en privant la production de l'usage du charbon, plus performant. Même la conception des fours dépendait de la forme du combustible, et comme rien ne devait être perdu, les fours couchés utilisaient les fagots et les fours ronds consommaient les bois de « moules » ou la « charbonnette ».

A l'inverse, la poterie Thomas démarre immédiatement avec des techniciens de la céramique, pour qui le savoir-faire se conjugue avec l'esprit d'innovation, libéré des traditions terriennes.



L'entreprise s'installe au bord de la route qui mène au canal et à la gare. Un terrain de 5000 mètres carrés, permettant une extension future et comprenant un point d'eau, est acquis près d'un

ruisseau. On commencera par construire un premier four, rond, puis un second, rectangulaire, de 30 mètres cubes, avec plusieurs landiers et une grande cheminée. Après l'abandon du bois, la houille (charbon de terre) venue de Blanzay, en Saône-et-Loire, fournira le combustible. De nombreux terrains seront acquis également par la poterie pour y extraire l'argile indispensable. Le produit céramique doit présenter des qualités constantes, ce qui engage les potiers à faire des réserves sur des terrains. Car la tuile doit avoir la même couleur, le même coefficient de retrait à la cuisson, la même porosité face au problème du gel, la même composition chimique dans le cas d'un émaillage.

La poterie Thomas a proposé une production diversifiée :

- avec la terre ferrugineuse, on a fait des carreaux, des briques, des tuiles, des pots de fleurs, des frontons et des abouts (décoration de toiture);
- les argiles réfractaires étaient réservées aux matériaux d'enfournement, aux carreaux d'habillage des fours de boulangeries et de pâtisseries;
- les argiles à grès étaient utilisées pour le matériel de laboratoires, les saloirs et les ustensiles divers;
- les pâtes à grès de couleur blanche convenaient aux vases de jardin, aux médaillons et aux assiettes parfaitement empilables.

En conclusion

En ce début de chapitre, nous avons expliqué les raisons de la réussite d'installations d'ateliers de céramique dans la région, activité de proximité pour les hommes et les matériaux. On dit qu'à force de triturer la terre, certains travailleurs se sont découvert de véritables talents.

Comment expliquer la cessation de cette industrie en 1981 ?

La poterie Thomas alimentait en pots de fleurs toute la Nièvre et la Saône-et-Loire. La concurrence étrangère, venue de pays où la main-d'œuvre est d'un moindre coût et où la produc-

tion est plus massive, a eu raison d'une production locale de céramique artisanale. Les petits producteurs sont aussi déstabilisés par l'engouement réservé aux pots horticoles en matière plastique colorée qui arrivent sur le marché.

Aujourd'hui, il ne reste pratiquement qu'une seule tuilerie par département pour la région Bourgogne. Ajoutons à ces établissements l'entreprise Lambert-Chagny, qui assure une grande partie de la production des tuiles à l'intérieur de l'hexagone, grâce à la qualité de ses produits, mais aussi du fait de la robotisation.

Il serait souhaitable que Moulins-Engilbert puisse garder la mémoire de ce passé glorieux et réhabilite le site du Pont-Cotton.

Nos remerciements vont à M. Claude Raynal, faïencier et enseignant à Saint-Honoré-les-Bains, qui nous a fourni les éléments nécessaires à la rédaction de cet article.

Photos : collection particulière.

Photo page 33 : « Jacquot » réalisé par estampage en cru à partir d'un moule de la manufacture Thomas. Il s'agit d'un type de pichet dont l'origine remonte au XVIII^e siècle. Il est créé en Flandre. C'est un objet anthropomorphe de 25 à 30 cm. Il peut être ansé et comporte parfois un couvercle. Qu'il soit en petit ou grand feu le décor en est polychrome. Exécuté ici à partir d'un moule incomplet, nous attendons toutes informations sur des pièces identiques et de même origine.



Buste de M. Thomas

